

LIEU DE TRAVAIL : ÉCOLE ST-ISIDORE,  
BELLEVUE, SK.

DÉBUT DU MANDAT: dès que possible et  
jusqu'au 29 juin 2018

École de langue première  
aujourd'hui...  
**Francophone**  
bilingue  
pour la vie!

1440, 9<sup>e</sup> Avenue Nord  
Regina (Saskatchewan)  
S4R 8B1  
1 877 273-6661  
cefsk.ca



# ENSEIGNEMENT MATERNELLE

## Contrat de remplacement à temps plein

### DESCRIPTION DU TRAVAIL

Il s'agit d'un poste de remplacement à temps plein. Il ou elle enseigne dans le cadre du Programme d'études de la Maternelle en Saskatchewan. Le CEF en collaboration avec le ministère de la Saskatchewan préconise une approche holistique qui offre un environnement de vie scolaire en français empreint de référents culturels francophones. Il y a possibilité que ce poste devienne permanent pour l'année scolaire 2018-2019.

### EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un Baccalauréat en éducation (obligatoire) avec spécialisation au préscolaire/primaire est un atout;
- Posséder une expérience pertinente en enseignement au préscolaire/primaire ;
- Une expérience de l'enseignement en milieu minoritaire, un atout ;
- Détenir un Certificat d'enseignement de la Saskatchewan OU être en mesure de l'obtenir (consulter le site Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board): [www.sptrb.ca](http://www.sptrb.ca)
- Maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais ;
- Adore travailler avec les élèves ;
- Être en mesure d'adapter les stratégies d'enseignement en fonction des besoins individuels des élèves.

### SALAIRE : selon la convention collective du personnel enseignant en vigueur

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, en français, ainsi qu'une lettre d'intérêt **avec mention du numéro de référence 05-1718, au plus tard le 25 septembre 2017**, à l'attention du conseiller en ressources humaines : [mlizotte@cefsk.ca](mailto:mlizotte@cefsk.ca)

*Les demandes reçues après la date de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et candidates. Nous communiquerons uniquement avec ceux et celles retenus pour une entrevue. Toute personne employée par le CÉF doit fournir un relevé de ses antécédents judiciaires incluant la vérification du secteur vulnérable avant son entrée en fonction.*



Conseil  
des écoles  
franosaskoises

